

Motion votée à Créteil le 22 mars 2013

Soucieux de la qualité de la formation des futurs enseignants préconisée par la réforme, les responsables des préparations au concours des Professeurs des Écoles et des Professeurs des lycées et collèges de l'Académie de Créteil réunis le 22 mars à Créteil tiennent à exprimer leur inquiétude sur les conditions de mise en œuvre des ESPE et des masters MEEF et à réaffirmer un certain nombre de principes et de nécessités.

La qualité des enseignements proposés à l'école primaire, dans les collèges et dans les lycées, à laquelle nous sommes fermement attachés, repose nécessairement sur un socle disciplinaire ou pluridisciplinaire solide et sur une réelle formation à la recherche.

Le nouveau concours acte la quasi disparition des disciplines de spécialité : une seule épreuve sur les quatre porte sur les savoirs disciplinaires en tant que tels et, en outre, le barème d'évaluation conduit à les sous-évaluer nettement (1/6 de la note globale d'admission au CAPES).

Le calendrier prévu entraîne la surcharge du M1 avant les épreuves écrites : à courir trop d'objectifs, on aura tout à la fois une préparation disciplinaire insuffisante, une formation professionnelle illusoire et une initiation à la recherche inexistante.

Enfin, il est inacceptable d'avoir à travailler sans que les textes réglementaires et législatifs définitifs soient connus. L'élaboration des maquettes de diplôme est impossible sans connaissance préalable des programmes et des modalités des concours et un délai suffisant pour la concertation des équipes pédagogiques.

27 pour – 1 contre – 9 ne prend pas part au vote – 4 abstentions